
PRÊT POUR LES PAIEMENTS

ANNEXE RELATIVE À LA VENTE DE PRODUITS POUR PDV MODALITÉS ET CONDITIONS

La présente annexe (l'« **Annexe** ») à votre Contrat de commerçant de Moneris (le « **Contrat** ») contient les modalités et conditions supplémentaires qui s'appliquent si nous vous vendons des produits, y compris notamment du matériel et des accessoires pour PDV, du papier, des étiquettes, des autocollants ou du matériel à afficher (les « **produits pour PDV** »). Les termes utilisés aux présentes sans y être définis auront le sens respectif qui leur est donné dans le Contrat. Veuillez vous assurer de lire attentivement la présente Annexe, puisque votre acceptation de ses modalités et conditions aura lieu au moment où vous commandez des produits pour PDV. Pour dissiper tout doute, la présente Annexe fait partie du Contrat et demeure assujettie à toutes les autres modalités et conditions applicables du Contrat. En cas d'incompatibilité entre les modalités et conditions de la présente Annexe et toute autre disposition du Contrat, les modalités et conditions de la présente Annexe régiront vos achats de produits pour PDV. Nous pouvons modifier la présente Annexe en tout temps en vous en avisant conformément au Contrat.

1. Commandes

Il est possible que nous devions refuser ou annuler certaines commandes. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de refuser ou d'annuler toute commande pour quelque raison que ce soit. Certaines des circonstances pouvant occasionner l'annulation d'une commande incluent une limitation sur les quantités disponibles à l'achat ou des renseignements inexacts ou erronés concernant un prix ou un produit.

Si un numéro de suivi est fourni par le transporteur, Moneris mettra à jour l'état de votre commande à l'aide de ce numéro de suivi. Un numéro de suivi n'est pas fourni pour toutes les commandes.

Moneris s'efforce de s'assurer que tous les articles soient disponibles et en stock. Toutefois, si vous avez commandé un article qui n'est pas disponible, vous serez contacté par courriel et le montant total de votre commande vous sera remboursé par la méthode de paiement utilisée lors de l'achat.

En raison d'une grande demande, certains articles pourraient ne pas être en stock lorsque vous passez votre commande. Le cas échéant, vous en serez informé et l'article que vous avez commandé vous sera livré une fois le stock reçu et votre paiement effectué. Les livraisons différées ne causent pas de frais de livraison additionnels.

2. Taxes de vente

Tous les prix indiqués excluent les taxes de vente. La taxe sur les produits et services fédérale, les taxes de vente provinciales et les taxes de vente harmonisées applicables seront ajoutées aux achats en fonction de la province où la commande est expédiée.

3. Livraison

Moneris offre la livraison selon des frais de livraison compétitifs et des délais de livraison raisonnables partout au Canada. Les livraisons à l'extérieur du Canada ne sont pas disponibles pour le moment. Les frais de livraison varient en fonction du poids de votre commande et de la méthode et de l'adresse de livraison, tel que prévu dans votre formulaire d'acceptation de carte Moneris, ou tel que convenu avec un représentant commercial de Moneris. Les frais de livraison sont basés sur les frais de livraison standard du transporteur.

PRÊT POUR LES PAIEMENTS

4. Délais de livraison

Les commandes reçues avant 16 h HNE sont expédiées le même jour ouvrable, à l'exception des fins de semaine et des jours fériés. Aucune livraison par la poste ne se fait les fins de semaine et les jours fériés.

Les délais de livraison sont basés sur les délais de livraison de notre transporteur. Le délai de livraison standard varie normalement de trois à cinq jours ouvrables pour la plupart des régions urbaines. Pour les petits villages, veuillez compter un ou deux jours ouvrables supplémentaires.

Si l'emballage du colis est endommagé, veuillez communiquer avec nous dans les dix jours.

5. Retours et échanges

Si vous avez reçu un article défectueux, veuillez communiquer avec nous dans les 10 jours suivant la réception de votre article. Pour tout autre problème lié à votre commande, veuillez communiquer avec un conseiller de Moneris en composant le 1 866 319-7450.

Le matériel et les fournitures de PDV doivent être retournés dans leur état et leur emballage d'origine dans les 30 jours suivant la soumission de votre commande. Tout l'emballage doit être retourné; il ne doit être ni déchiré ni endommagé. Si l'article n'est pas retourné dans son état d'origine, il sera refusé.

Les articles doivent être retournés avec tous les manuels, instructions et accessoires, dans l'emballage original.

Les remboursements n'incluent pas les frais d'expédition affichés sur le reçu original. Seul le coût des articles retournés vous sera remboursé. Vous êtes responsable des frais de transport de tous les retours d'article ainsi que pour toutes pertes et tous dommages causés aux produits pour PDV pendant le transport. Si l'article est retourné conformément aux conditions mentionnées ci-dessus, le remboursement sera effectué via la méthode de paiement utilisée lors de l'achat dans un délai de quatre à six semaines suivant la réception de l'article.

Si un échange a été demandé, les produits pour PDV de remplacement seront expédiés sur réception et approbation du produit défectueux.

6. Garantie

La période de garantie a) relativement à l'équipement informatique, correspond à 12 mois suivant la date de la facturation par Moneris et b) relativement à un logiciel, correspond à 90 jours suivant la date de la facturation par Moneris.

Moneris garantit que les marchandises sont exemptes de tout défaut touchant les matériaux et la fabrication, et qu'elles se conforment de manière substantielle aux caractéristiques publiées des marchandises ou à toute caractéristique convenue par écrit entre vous et Moneris. La présente garantie s'applique uniquement aux défauts signalés à Moneris durant la période de la garantie.

Les services associés à la garantie sont exécutés conformément à la garantie limitée standard de Moneris. Les marchandises défectueuses, défectueuses ou non conformes sont remplacées à la discrétion et aux frais de Moneris.

PRÊT POUR LES PAIEMENTS

Si Moneris remplace une marchandise au titre de la présente garantie, la garantie est prolongée afin de couvrir la marchandise remplacée a) pendant le reste de la période de garantie applicable au produit pour PDV fourni initialement ou b) pendant les trois mois suivant la date à laquelle la marchandise remplacée vous a été expédiée, selon la période la plus longue.

La présente garantie comprend une disposition de « retour au dépôt » selon laquelle vous devez, à vos risques et à vos frais, retourner les marchandises visées à Moneris ou à l'entrepreneur mandaté, et Moneris doit, à ses risques et à ses frais, vous retourner les marchandises remplacées.

La garantie ne s'applique pas aux marchandises que vous n'avez pas entièrement payées à Moneris ni à celles dont le numéro de série a été modifié ou effacé. Elle ne s'applique pas non plus à tout défaut attribuable à a) un acte ou une omission commis de manière intentionnelle ou par négligence par vous ou un de vos entrepreneurs, mandataires ou employés; b) l'utilisation ou la manipulation des produits pour PDV autrement que de la manière décrite dans les caractéristiques publiées ou dans le manuel d'utilisation pertinent, ou d'une manière qui n'a pu être raisonnablement envisagée par Moneris, y compris l'utilisation des produits pour PDV avec des produits de tiers non approuvés par Moneris; c) la modification ou la réparation, ou toute tentative de modification ou de réparation, des produits pour PDV sans l'approbation préalable écrite de Moneris; d) la soumission des produits pour PDV à des facteurs physiques, environnementaux ou électriques non recommandés; ou e) toute autre cause externe aux produits pour PDV, y compris tout accident, tout acte de force majeure ou toute installation par une entité autre que Moneris ou ses entrepreneurs autorisés.

Dans la mesure où les lois applicables le permettent, les produits pour PDV qui sont vendus par Moneris, mais qui ne sont pas fabriqués par Moneris sont vendus « EN L'ÉTAT » et sans garantie d'aucune sorte de Moneris, expresse ou implicite, sans la garantie susmentionnée et sans garantie d'absence de contrefaçon de droits de tiers, sans garantie de titre et sans garantie de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Sauf disposition expresse contraire dans la présente Annexe, sont exclues dans les limites autorisées par la loi toutes les garanties et autres conditions, qu'elles soient expresse, implicites, légales ou autre, qui ont un lien quelconque avec l'objet du Contrat ou avec la présente Annexe de manière générale.